

16 212 syndiqués appelés aux urnes

Hélène Ruel helene.ruel@tc.tc

Publié le 6 février 2017



L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska faisant partie du CSSS d'Arthabaska-et-de-L'Érable a été intégré au CIUSSS le 1er avril 2015. ©Photo TC Media - Hélène Ruel

Pour faire passer de 48 à 4 le nombre d'accréditations syndicales, sont appelés aux urnes les 16 212 membres du personnel du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec.

Les employés des 12 anciens établissements des deux régions ont jusqu'au 24 février pour choisir le syndicat qui les représentera.

C'est la Loi 10 qui, créant la fusion des établissements pour former les CIUSSS le 1er avril 2015 qui entraîne aussi la réduction du nombre de syndicats.

Chacune des quatre catégories d'emploi doit faire un choix.

Au CIUSSS Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, six centrales syndicales ont déposé une requête en accréditation pour une ou plusieurs catégories d'emploi.

Ainsi, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ) et la Centrale des syndicats nationaux (CSN) se font la lutte pour représenter la catégorie 1. Cette catégorie se compose des infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes.

La Centrale des syndicats démocratiques (CSD), la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et la CSN recrutent pour représenter la catégorie 2. Cette catégorie regroupe le personnel technique, des services auxiliaires et de métiers (préposés à l'entretien, à l'alimentation, aux services techniques et aux bénéficiaires).

La FTQ et la CSN ont déposé une requête en accréditation pour défendre les intérêts du personnel de bureau et informatique, celui-là composant la catégorie 3.

Enfin, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), la FTQ et la CSN revendiquent le droit de représenter le personnel de la catégorie 4. Il s'agit des techniciens et des professionnels de la santé et des services sociaux que sont les kinésithérapeutes, travailleurs sociaux, psychologues, ergothérapeutes, etc.